

La semaine De la Randonnée à l'école

Mon cahier,
de randonnée



Imprimerie Lachaise - Brive



La semaine de la randonnée pédestre dans les écoles est une incitation à la pratique de la randonnée et à la découverte d'un patrimoine rural de la Corrèze.

La rencontre entre les enfants d'une classe de primaire du département et un randonneur aguerri permettra une approche ludique de la randonnée et du patrimoine local, qu'il soit architectural et/ou naturel. 



Ma randonnée

Colle ici une carte de ton parcours ou dessine-le.



Ma tenue

Équipe le personnage en fonction de son déplacement.



Casquette



Bottes



Bombe



Lunettes de soleil



Pull



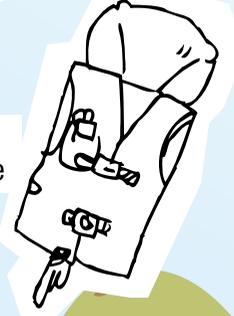
Maillot de bain



Casque



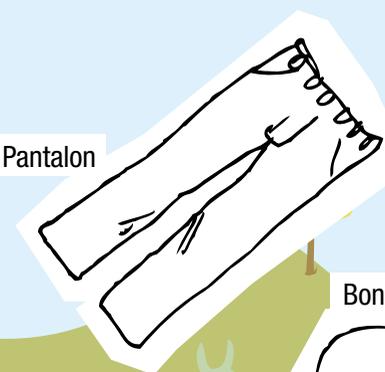
Tee-shirt



Gilet de sauvetage



Vêtement de pluie



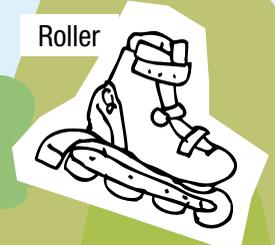
Pantalon



Chaussettes



Genouillère



Roller



Bonnet



Bonnet de bain



Maillot de bain



Chaussures de randonnée



Short

Mon sac à Dos

Remplis son sac à dos en fonction de son déplacement.



Jumelles



Appareil photo



Clef de 10, clef de 13



K-way



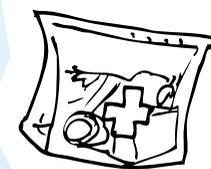
Crème solaire



Couteau



Gourde



Trousse de secours



Barre énergétique



Pompe à vélo



Lunettes de plongée



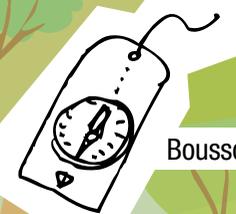
Sac poubelle



Carte



Lunettes de soleil



Boussole



Je Connais le Balisage Des sentiers de randonnée

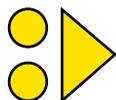
Relie la marque de jalonnement à la réponse exacte
et entoure celles que tu as rencontré



- Balisage des sentiers
de VTT.



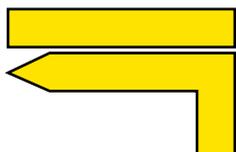
- Itinéraire pédestre
de grande randonnée.



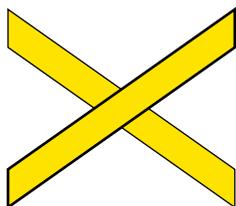
- Itinéraire de promenade et de
randonnée.



- Changement de direction.



- Mauvaise direction.



- Continuité du sentier.

Je Connais les Panneaux De signalisation routière

Colorie les panneaux et mets une croix dans la case correspondant à la réponse.



- Passage pour piétons.
 Endroit fréquenté par les enfants.
 Danger particulier.
 Interdit aux piétons.



- Accès interdit aux piétons.
 Chemin obligatoire pour piétons.
 Interdiction de courir.



- Passage pour piétons.
 Endroit fréquenté par les enfants.
 Danger particulier.
 Interdit aux piétons.



- Accès interdit aux piétons.
 Chemin obligatoire pour piétons.
 Interdiction de courir.

Je connais la légende d'une carte

La légende ign, c'est la liste de tout ce qui est représenté sur la carte.

Elle est divisée en trois parties :

Les éléments linéaires

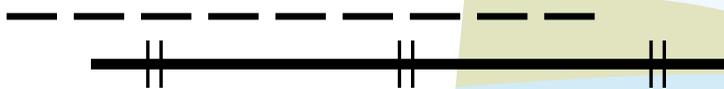
Les fleuves sont en bleu et tous les cours d'eau temporaires en tiretés bleus :

Les courbes de niveau sont en orangé.

Les routes sont classées en deux catégories suivant la qualité de celles-ci :
Les principales et les secondaires.
De plus, elles ont différentes tailles suivant le nombre de voies de circulation.



Les chemins de fer sont en noir.



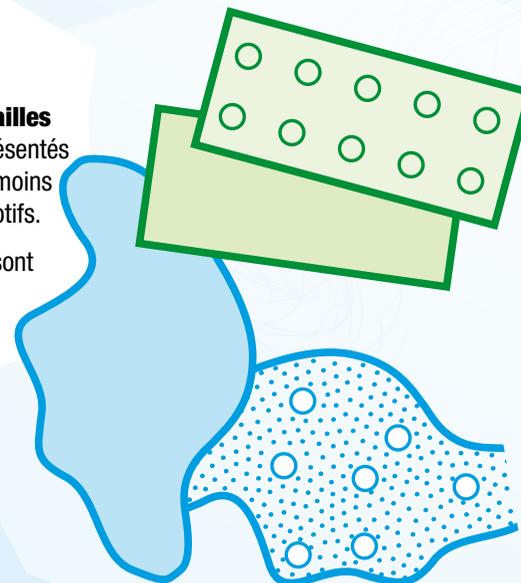
Les limites administratives sont en noir.



Les éléments surfaciques

Les bois, vergers, broussailles & autre végétation sont représentés par la couleur verte plus ou moins tramée et agrémentée de motifs.

Les lacs, mers et étangs sont représentés en bleu.



Les éléments ponctuels

Les noms de lieux sont en noir.

Les noms de l'hydrographie et tout ce qui est associé à l'eau en bleu.

Les églises, mairies, tours, cimetières points de vue, ponts sont en noir avec des symboles prédéfinis.

les Savoyards

Lac Zola

Rvoir

Cit.

Pts



Je sais me servir D'une Boussole

OUTILS :

- > 1 carte au 1 : 25 000
- > 1 boussole

APPRENDRE à trouver le Nord

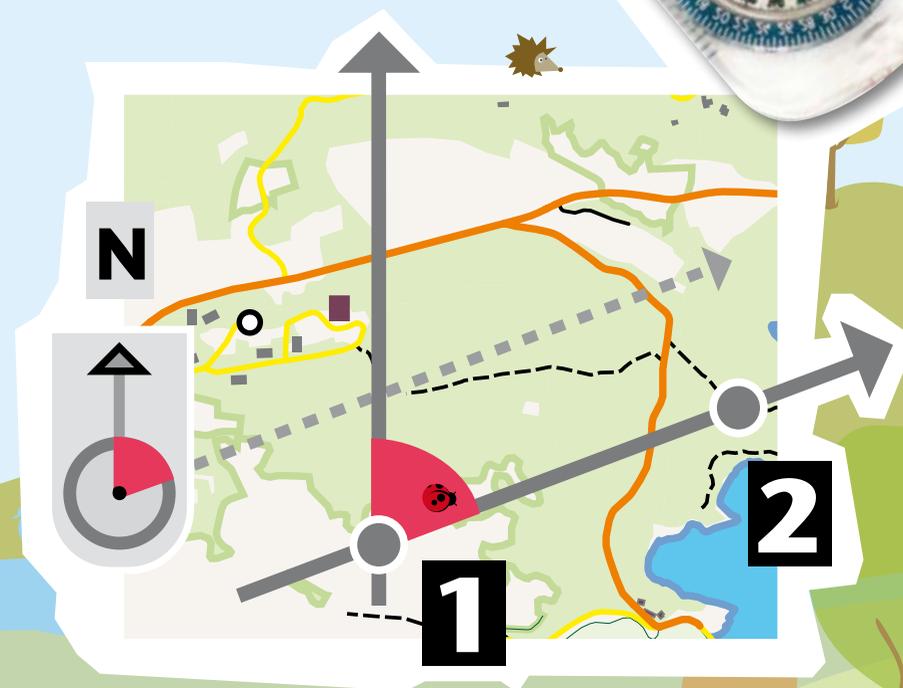
mettre la boussole à l'horizontale,
loin des sources magnétiques
(montre, portables, objets en fer...)
la flèche de la boussole indique
le nord magnétique.

J'oriente ma carte

plier la carte sur la zone choisie,
aligner le bord de la boussole avec
le bord de la carte.
tourner la carte jusqu'à ce que l'aiguille
rouge aimantée et l'aiguille de fond de
cadran soient confondues (la boussole
tourne en même temps que la carte).
la carte est alors orientée.

se Diriger avec la Boussole et la carte

une fois la carte orientée, il suffit :
de rechercher sur le terrain un détail
remarquable au loin, de retrouver
le détail sur la carte, de se diriger
vers ce point.



Tu pars à l'aventure avec une carte.
Pour ne pas te perdre, il faut savoir la lire et l'orienter.

Voici quelques jeux qui t'aideront. Cherche sur la carte et complète les tableaux :

Dessine la Bonne légende :

Forêt

Cours d'eau

Champs

Route

Ville et village

Chemin



Dessine le symbole correspondant :

une source

un point de vue

un fort

un château d'eau

un talus

un château

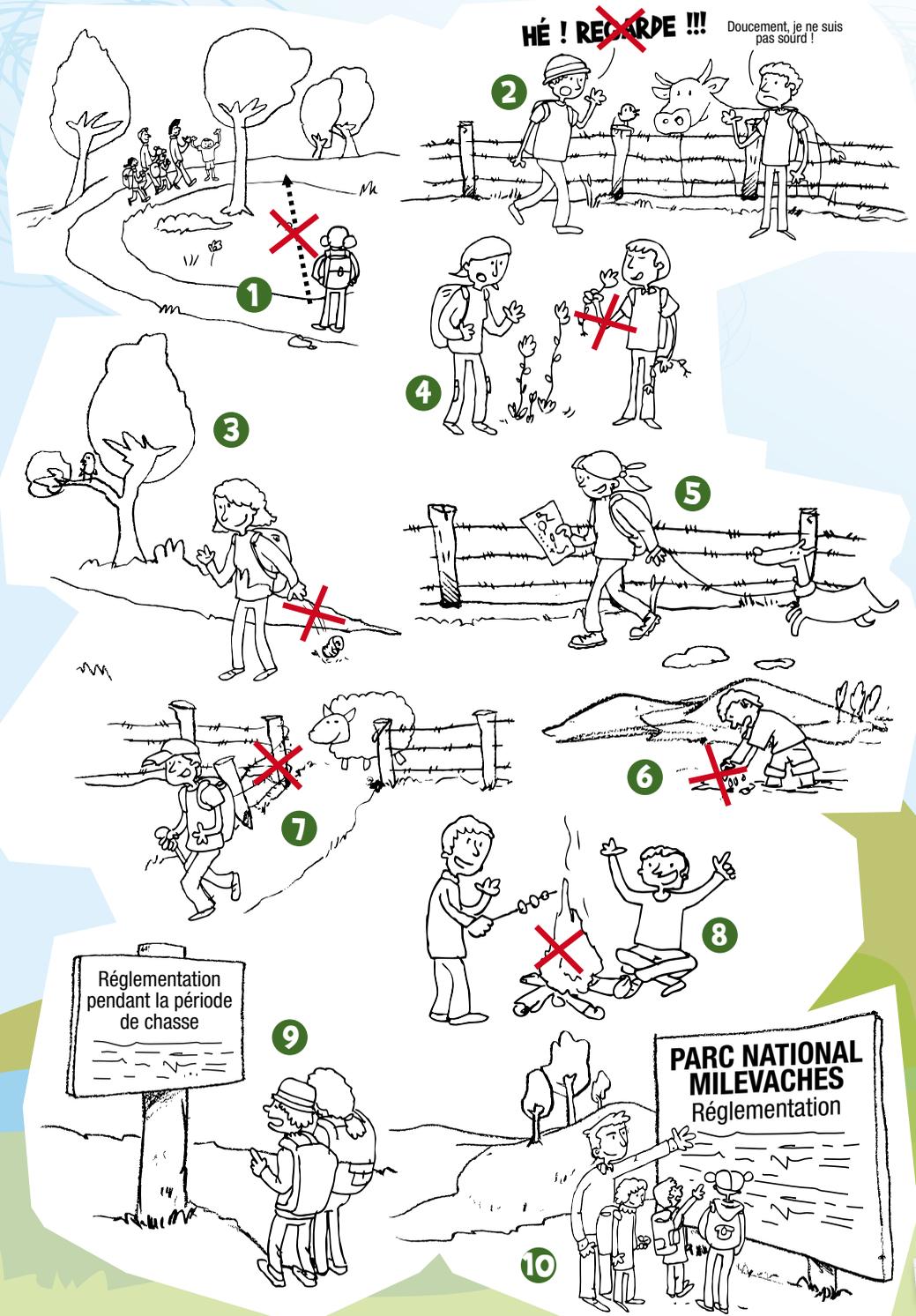
des marais

une église, une chapelle

un monument

Les Dix Commandements du randonneur

- 1 Respectons** le tracé des sentiers, n'utilisons pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion (surtout les milieux sensibles : dunes, marais...).
- 2 Pensons aux autres**, à la sérénité de la nature. Nous ne sommes pas les seuls à fréquenter les chemins.
- 3 Apprenons** à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles, nous comprenons ainsi pourquoi il convient de les préserver.
- 4 Ne laissons** ni trace de notre passage, ni déchets. Emportons-les avec nous jusqu'à la prochaine poubelle.
- 5 Ne faisons** pas de feu dans la nature (forêts et zones broussailleuses).
- 6 Ne dégradons** ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou troupeaux. N'oublions jamais de refermer derrière nous clôtures et barrières.
- 7 Tenons** les chiens en laisse. Ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- 8 Ne consommons** pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- 9 Renseignons-nous** des périodes de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- 10 Informons-nous** des règlements d'accès aux réserves naturelles et aux parcs nationaux (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).



Ma Journée

Expression libre (texte, photo, dessin...).

Je continue la randonnée Pédestre



Avec l'U.S.E.P.

J'invite d'autres classes à découvrir notre circuit.

Je pars à la rencontre d'autres circuits

Je participe au «P'tit tour» USEP

Avec le Comité Départemental de Randonnée

Je participe à l'opération « Un chemin, une école »

Avec le Conseil Général

Je parraine un circuit du P.D.I.P.R.



Un Chemin, une école

CONCEPT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE PÉDESTRE AVEC LE SOUTIEN DE GDF-SUEZ SON PARTENAIRE DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

Maintenant que tu as participé à la Semaine de la Randonnée Pédestre, avec ton maître et tes camarades de classe, tu as la possibilité de découvrir, à partir d'une carte IGN au 1/25000°, un itinéraire de randonnée pédestre empruntant les chemins de ta Commune. Cette action va te permettre, par la suite, de créer, réhabiliter ou sauvegarder une des composantes du patrimoine naturel et rural que sont les chemins ruraux avec leur environnement floristique, faunistique, historique et bâti en participant avec ta classe à l'opération dénommée : «Un chemin/ Une école ».

L'opération « Un chemin, Une école » est conseillée et suivie par des spécialistes « sentiers » du comité départemental de randonnée pédestre.

Le Plan Départemental Des Itinéraires De Promenade Et De Randonnée

Les chemins de randonnée sont souvent des témoins privilégiés de notre histoire, ce sont nos anciennes voies de circulation qui existaient bien avant les voitures et les routes goudronnées que nous connaissons.

Les écoliers du siècle dernier allaient de leurs villages à l'école par ces chemins et de même les voyageurs pouvaient également voyager de ville en ville.

Ces chemins sur lesquels nous randonnons aujourd'hui ont vu passer des gens en sabots, des chevaux, des charrettes et des diligences.

Le P.D.I.P.R. permet aujourd'hui de conserver ce patrimoine et d'éviter sa disparition au profit d'un champ ou d'une propriété privée.

Pour être inscrit au P.D.I.P.R. les chemins doivent avoir des caractéristiques précises.

Seuls sont acceptés, les chemins qui offrent de bonnes qualités pour la randonnée, sans beaucoup de goudron qui font mal aux pieds.

Sur lesquels nous pouvons trouver des choses intéressantes à découvrir, comme les traces de la vie de nos ancêtres : des puits, des mares, des fours à pain, des fontaines, mais également des beaux paysages.

Les circuits de randonnée doivent avant tout proposer un entretien et un balisage parfait qui permettent une pratique de la randonnée facile.

Afin de contribuer à signaler les problèmes de pratique et de balisage et permettre à tous de partager des circuits de promenades entretenus et bien balisés, le Conseil Général de la Corrèze invite les enfants des écoles à participer à la surveillance des itinéraires en « parrainant » un ou plusieurs circuits de leur choix.

Le rôle des écoliers sera de parcourir le circuit, deux fois par an, pour transmettre les informations au service concerné du Département et liées aux problèmes d'entretien du circuit, constatés sur le terrain,.

Les circuits inscrits aux P.D.I.P.R. sont disponibles sur Internet à l'adresse :

<http://www.cg19.fr/fr/culture-et-sports/les-randonnees-du-pdipr/les-sentiers-de-randonnees/index.html>

Bon courage !

